

### **En général**

- Le stand de tir est uniquement accessible aux membres, la carte de membre doit être présentée.
- Le port du masque est obligatoire sur tout le champ de tir, le tireur peut enlever son masque sur le pas de tir.
- Les spectateurs ne sont pas autorisés.
- Seuls ceux qui se sont inscrits à l'avance sont autorisés à tirer. L'accès au champ de tir n'est pas autorisé sans notification préalable.
- Des distributeurs de désinfectant sont situés à l'entrée, aux champs de tir et aux toilettes.
- Veuillez-vous désinfecter les mains lorsque vous entrez et sortez du champ de tir et après avoir utilisé les toilettes.
- Un désinfectant de surface est disponible au stand de tir, le tireur est invité à désinfecter sa place et tous les objets avec lesquels il était en contact.
- Les instructions des commissaires doivent être suivies immédiatement.
- Suite aux réglementations gouvernementales en matière d'hygiène, il est interdit d'échanger les armes entre les tireurs.

### **TRAP et SKEET**

- Seuls 4 tireurs ont accès aux champs de tir.
- Il y a quatre équipes par demi-journée, donc deux planches sont possibles pour chaque tireur.
- Seuls ceux qui se sont pré-enregistrés via le lien doodle sur le site Web seront admis au stand de tir. Quiconque ne s'est pas inscrit à l'avance n'est pas autorisé à accéder au champ de tir.
- Le tireur peut enlever son masque sur le pas de tir.

### **25m/ 50m /100m / Stand à air comprimé**

- Le tireur doit s'inscrire à l'avance.
- La personne de contact est M. Henri Felicetti, joignable au numéro de téléphone suivant : 621142215
- Le tireur peut enlever son masque sur le pas de tir.
  
- 25 m : l'accès au stand 25 m est limité à 4 personnes, il y a 2 séances de tir le dimanche matin et 2 séances de tir le mercredi et le samedi après-midi.
  
- 50 m : L'accès au stand de 50 m est limité à 4 personnes, il y a 2 séances de tir le dimanche matin et 2 séances de tir le mercredi et le samedi après-midi.
  
- 100 m : L'accès au stand de 100 m est limité à 4 personnes, il y a 2 séances de tir le dimanche matin et 2 séances de tir le mercredi et le samedi après-midi.
  
- Stand à air comprimé : L'accès au stand est limité à 4 personnes, il y a 2 tours de tir le dimanche matin.

### **CANTINE et bar au stand TRAP**

- Le port du masque est obligatoire.
- Les invités doivent s'asseoir aux tables, aucun invité n'est autorisé à se tenir debout ou à s'asseoir au comptoir.
- Seules 4 personnes sont autorisées par table.
- Les tables sont établies selon les réglementations gouvernementales et ne doivent pas être rapprochées.
- Le serveur(se) n'est pas autorisé(e) à s'asseoir avec les invités à table.
- Le serveur(se) doit porter des gants en silicone et un masque.